

## EXTRAIT DES CONDITIONS D'UTILISATION DU PORTE-MONNAIE ÉLECTRONIQUE MONEO

Le porte-monnaie électronique Moneo indépendant d'un compte bancaire («Moneo») est émis par un établissement de crédit ou assimilé identifié par son nom et/ou logo (la Banque émettrice de Moneo). Pour être utilisé en paiement, Moneo doit être chargé en monnaie électronique.

La monnaie électronique est un titre de créance incorporé dans un instrument électronique, accepté comme moyen de paiement par des tiers autres que l'émetteur de la monnaie électronique. La monnaie électronique est émise contre la remise de fonds. Elle ne peut pas être émise pour une valeur supérieure à celle des fonds reçus en contrepartie. La monnaie électronique de Moneo est émise par la Société Financière du Porte-Monnaie Electronique Interbancaire SFPMEI et distribuée par la Banque émettrice de Moneo.

### LE PAIEMENT

Moneo est accepté pour le paiement d'achats de biens ou de prestations de service exclusivement auprès des commerces, collectivités, prestataires de services adhérents au système Moneo («Commerçants») ainsi que sur les automates (horodateurs, caisses automatiques de parkings, distributeurs de boissons ou de confiseries...) affichant le logo Moneo, conformément aux règles de fonctionnement du système Moneo.

Le paiement par Moneo se fait par validation du montant de la transaction affiché sur le terminal de paiement du Commerçant ou sur l'automate. Le montant de l'achat est alors soustrait du contenu en monnaie électronique de Moneo. Vous pouvez payer jusqu'à 30 € avec Moneo. Le paiement est définitif.

### LE CHARGEMENT

Moneo peut contenir au maximum 100 € de monnaie électronique. Moneo est rechargeable en monnaie électronique à l'aide d'une carte bancaire (émise par les banques du système Moneo), sur les dispositifs de chargement affichant le logo Moneo.

### VALIDITÉ DE MONEO

Moneo est valide jusqu'à la date imprimée sur la carte ou pour certaines cartes sur le ticket délivré lors de chaque chargement (ex : 09/11 = septembre 2011). Au-delà de cette date, Moneo ne peut plus être rechargé, mais son solde peut être utilisé ou remboursé pendant les 6 mois suivants cette date.

### REMBOURSEMENT DE LA MONNAIE ÉLECTRONIQUE NON UTILISÉE

Vous pouvez à tout moment et pendant six mois après expiration de la durée de validité de Moneo obtenir le remboursement de la monnaie électronique non utilisée. Ce remboursement peut être obtenu, par virement au crédit d'un compte, exclusivement sur présentation de la carte auprès de la Banque émettrice de Moneo dont le nom figure sur la carte ou, à défaut, auprès de la Société Financière du Porte-Monnaie Electronique Interbancaire SFPMEI (Service Clientèle Moneo au 01.42.99.22.80\* ou nous contacter sur [www.moneo.net](http://www.moneo.net)). Dans certains cas, la Banque peut être amenée à relever l'identité du porteur. La monnaie électronique contenue dans Moneo perdue ou volée ne peut pas être remboursée.

### PREUVE DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES AU MOYEN DE MONEO

Les enregistrements informatiques inscrits dans la carte et dans les équipements qui composent le système Moneo constituent la preuve pour la Banque des opérations effectuées au moyen de Moneo. Vous pouvez apporter la preuve contraire par tous moyens.

### ACCEPTATION DES CONDITIONS D'UTILISATION DE MONEO

Le premier chargement de Moneo matérialise votre acceptation des conditions d'utilisation du porte-monnaie électronique. Les conditions d'utilisation sont consultables sur [www.moneo.net](http://www.moneo.net).

### EXTRAIT DES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CHARGEMENT

Le porte-monnaie électronique Moneo est également rechargeable par code de chargement Moneo sur les dispositifs affichant le logo Moneo et offrant cette fonctionnalité.

\* Prix d'un appel national – service ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h, sauf samedis, dimanches et jours fériés.

Singulier et associés - RCS Paris 405 254 871 - V06/09



Moneo c'est énorme!

# Toutes vos dépenses avec une seule carte !

La carte qui vous a été remise dispose du porte-monnaie électronique Moneo.

Dans les restaurants et cafétérias du CROUS, plus besoin de faire la queue pour acheter des tickets ou de chercher votre monnaie pour payer. Avec votre carte, vous réglez directement vos repas, tout en bénéficiant automatiquement du tarif auquel vous avez droit !



## EN CAS DE PERTE OU DE VOL

Adressez-vous au CROUS ou à la scolarité qui vous a remis votre carte.

Attention : le solde de votre carte perdue ou volée ne pourra pas être remboursé.

## Comment charger Moneo ?

Vous pouvez charger Moneo sur les bornes Moneo situées dans les restaurants universitaires, les cafétérias, les agences bancaires, à La Poste, sur les distributeurs de billets signalés et dans la plupart des cabines France Télécom.

Le porte-monnaie Moneo de votre carte est toujours vide lorsqu'il vous est remis. Pour l'utiliser vous devez d'abord le charger soit :

### AVEC UNE CARTE BANCAIRE\*



Insérez votre carte étudiant ou CROUS.



Insérez votre Carte Bancaire et saisissez le code confidentiel.



Insérez votre carte étudiant ou CROUS pour valider le chargement.

### AVEC UNE RECHARGE MONEO \*\*



Insérez votre carte étudiant ou CROUS.




Saisissez le code inscrit sur la recharge pour procéder au chargement.

\* Émise par l'un des établissements bancaires ou financiers adhérents à Moneo.

\*\* En vente dans la plupart des guichets du CROUS.

## Le saviez-vous ?

Vous pouvez également utiliser Moneo partout en France, chez tous les commerçants équipés, les distributeurs automatiques (boissons, snacks, timbres, billets TER...), les cabines téléphoniques, les laveries, ainsi que les horodateurs, reconnaissables grâce au logo  !

La date de fin de validité de Moneo est indiquée sur la carte ou sur le ticket délivré lors d'un chargement. Après cette date, les rechargements ne sont plus possibles mais vous disposez de 6 mois supplémentaires pour dépenser votre solde ou demander son remboursement. Renseignez-vous auprès du CROUS ou de la scolarité qui vous a remis votre carte.



Dès que votre solde devient faible, pensez à recharger votre carte !

Plus d'infos sur [www.moneo.net](http://www.moneo.net)